



L'estuaire de la Gironde : toute une histoire

Episode 2 : Du fort du Chay au fort de Suzac

Entrez dans l'estuaire de la Gironde et faites face aux forts qui protègent la cité... Royan, verrou de l'estuaire, à travers les siècles, porte quelques secrets. Le chemin est éclairé mais prenez garde aux canons des forts et à leurs boulets...

Du fort du Chay au fort de Suzac, je vous propose de découvrir comment Royan est devenu le verrou de l'estuaire de la Gironde, comment l'entrée de l'estuaire de la Gironde a su se protéger de l'attaque des ennemis (grâce à ses forts) et faire prospérer, au fil des siècles, le commerce fluvial grâce à l'amélioration des techniques et des outils de navigation.

Prendre le temps d'admirer les paysages : forts oubliés ou cachés, ports de pêche, de plaisance ou de pilotes, phares, conches de sable fins entourées de falaises calcaires abruptes, et de connaître le patrimoine côtier de Royan à Saint Georges de Didonne.

Visite guidée privée en itinérance – en français - environ 13.5 kilomètres

Départ de visite : Mairie de Royan – avenue de Pontailac - Royan - à proximité de l'arrêt de bus Royan - Mairie (Carabus - ligne 1)

Fin de visite : Fort de Suzac - à proximité de l'arrêt de bus Saint Georges de Didonne - Parc de l'Estuaire (Carabus - ligne 32)

Les horaires de visites peuvent changer en fonction des horaires de bus (+/- 15 minutes). En cas de changement, je vous informerai par téléphone ou par mail.

Durée : 6h45

La formule comprend :

les services et les commentaires d'un guide conférencier pour une prestation de guidage de 6h45 sous forme de visite guidée privée. Tarif unique de 2 à 20 personnes.

La formule ne comprend pas :

- le transport (voyage retour au point de départ) : si vous souhaitez prendre le bus à la fin de la visite, achetez vos tickets de bus au préalable auprès des revendeurs de titre de transports ou auprès de la gare des mobilités du service de bus de l'agglomération Royan Atlantique ou auprès du chauffeur de bus (prévoir l'appoint) ;

- le stationnement de votre véhicule pendant la durée de votre visite guidée ;

- le déjeuner (prévoir un panier-repas à réaliser par vos soins ou à commander auprès de votre hébergeur si il propose ce service) ;

- les extras personnels, les dépenses d'ordre personnel.

Equipements à prévoir :

Une tenue vestimentaire confortable et adaptée au bord de mer et aux conditions météorologiques (coupe-vent, tenue imperméable, casquette/chapeau) est fortement recommandée.

Le port de chaussures fermées (type basket ou chaussures de randonnée) est fortement conseillé.

Pour éviter toute déshydratation, nous vous invitons à prendre de l'eau avec vous dans une gourde.

La visite guidée n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le port du masque en extérieur pour les participants âgés de plus de 11 ans est soumis aux décisions nationales et préfectorales en vigueur au moment de la visite. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des participants qui devront respecter les gestes barrière pendant la durée de la visite. Ces conditions pourront donc être révisées à tout moment selon les décisions gouvernementales en vigueur sous réserve d'un changement de situation sanitaire.

Difficulté : normale

Prix de la prestation : 450€ net – TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Modalités de réservation

La réservation sera effective à réception du devis signé et complété de la mention « Bon pour accord », les conditions générales et particulières de vente signées ainsi que le versement d'un acompte correspondant à 50% du prix total de la ou des prestations réservées et ce dans les 10 jours ouvrables suivant l'émission du devis par Les visites guidées de Jessika.

L'acompte peut être réglé par chèque, libellé à l'ordre de Jessika CHARLES ou par virement bancaire. Les coordonnées bancaires seront fournies sur demande.

Dans tous les cas, le solde restant dû devra être versé avant le démarrage de la visite. Règlement en espèces, en chèque ou par carte bancaire.